

MENNECY INFO

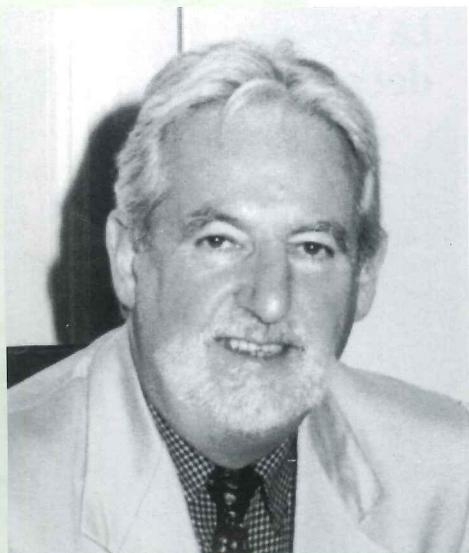
BULLETIN MUNICIPAL



Journal d'informations locales n° 19 - mars 2005

Site internet : www.mennecy.fr

La lettre du Maire



Chères Menneçoises, chers Menneçois,

les " Mennecy Info ", comprenant de 8 à 12 pages plus le spécial Noël, avec la libre expression des groupes qui forment le conseil municipal.

Bien sûr, le site menneçois Internet www.mennecy.fr continuera avec l'esprit de qualité qui lui valut le prix public de France Télécom.

L'Essonne ont intenté un recours gracieux dès le 26 octobre 2004 contre l'avis du Ministère de l'Intérieur, afin d'obtenir gain de cause.

L'Union des Maires de l'Essonne, fédératrice de cette démarche, s'est portée volontaire pour soutenir chaque commune dans cette affaire. La municipalité a pris contact avec un cabinet d'avocats afin de lancer au plus vite la procédure.

France, existe toute une série de mesures visant à réduire les émissions des sources fixes et mobiles de pollution atmosphérique.

Vous pouvez prendre connaissance des mesures réglementaires sur demande écrite en Mairie.

Nous savons combien notre société vit de l'information mais la canalisation de celle-ci n'est pas simple. Trop souvent, elle se retrouve à la merci de la rumeur non fondée, de la désinformation.

Pour pallier ces dérives, nous avons intensifié notre devoir d'information par une parution mensuelle de " La Lettre du Maire " qui succinctement, vous informera des événements du passé récent et de ceux à venir. Trois fois par an, en mars, en juin et en septembre paraîtront

LA RECONNAISSANCE D'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE DE LA COMMUNE SUITE À LA SÉCHERESSE DE L'ÉTÉ 2003

Depuis septembre 2003, 24 plaintes pour dommages immobiliers ont été enregistrées au service environnement de la mairie.

Dès les premières déclarations, la municipalité a demandé au Ministère de l'Intérieur, par l'intermédiaire de la Préfecture, à être reconnue en état de catastrophe naturelle suite " aux mouvements de terrain différentiels liés à la sécheresse ".

Or, le 24 janvier 2004, la Commission Interministérielle a décidé de ne pas indemniser la totalité des communes de l'Essonne ayant fait une demande de reconnaissance.

Seules 11 communes étaient reconnues.

Par conséquent, les autres communes de

L'ÉTANG DE LA PATTE D'OIE

Depuis les importants travaux de restauration réalisés par le SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Assainissement et de Restauration de Cours d'Eau), pour stabiliser les berges, l'étang municipal va retrouver ses pêcheurs. Espérons que ce magnifique lieu sera respecté par ceux qui le fréquenteront.

LE PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE POUR L'ILE DE FRANCE (P.P.A.)

Le P.P.A. constitue le dernier grand dispositif issu de la loi du 30 décembre 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'Energie dont les dispositions sont codifiées dans le code de l'environnement.

En janvier 2002, étaient lancés les travaux d'élaboration de ce Plan avec les différents acteurs concernés par la qualité de l'air. La commission plénière a validé les conclusions de ces travaux le 23 juin 2004. Pour l'île de

LES " TRÉSORS " DE NOTRE ÉGLISE

Notre église possède des " trésors ". Après la restauration du tableau " Le Baptême du Christ ", nous envisageons, avec une importante subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.), de faire restaurer " L'Apothéose de Saint Denis " qui se trouve dans le chœur.

L'INCIVISME

La délation se définit comme étant une dénonciation secrète en vue d'une récompense. Par contre, donner des informations aux forces de sécurité (gendarmes, policiers), porter plainte, constituent des démarches de civisme.

Les taggeurs et autres vandales détruisent notre environnement et coûtent très chers à la société ; unissons nous pour endiguer ce mal.

SOMMAIRE

- ➔ LA LETTRE DU MAIRE
- ➔ INFOS VILLAGE
- ➔ DOSSIER ENVIRONNEMENT
- ➔ TRIBUNE LIBRE
- ➔ INFOS VILLAGE
- ➔ VIE ASSOCIATIVE
- ➔ INFOS VILLAGE

Bulletin Municipal (Mennecy Info)

MAIRIE Tél. : 01 69 90 80 30 - Fax : 01 64 57 00 41

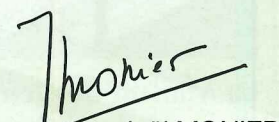
Directeur de la publication : Monsieur le Maire

Rédaction : Service Communication de la Mairie

Réalisation : WILLAUME-EGRET - 01 60 75 31 32 - St-Pierre-du-Perray

Tirage à 5500 exemplaires - Dépôt légal n° 19 : mars 2005 ISSN.024.16395

Avec mes sentiments sincères et dévoués


Joël MONIER
Maire de Mennecey

CHRONIQUE DE MON QUARTIER

LE QUARTIER DE LA VERVILLE

Devant l'accroissement de la population fin des années 60/début des années 70, et du développement d'une politique générale du logement individuel en France, la ville de Mennecy décide de créer, début 1970, un nouveau village, au sud de la ville. Le site retenu est l'ancienne exploitation agricole dite «**la ferme de la Verville**» d'une superficie d'environ 220 ha.

Un village à l'américaine !

Il est prévu d'y construire quelques 1750 habitations selon un cadencement de 400 maisons environ par an de 1971 à 1975, maisons individuelles et maisons de ville (en bandes).

Pour cela une convention de ZAC (zone d'aménagement concerté) est établie entre la ville et un aménageur promoteur d'outre atlantique la société LEVITT qui, via sa filiale française, propose pour l'époque un concept tout à fait original à savoir :

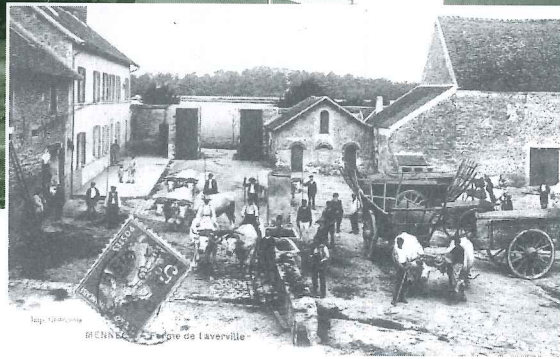
- une architecture new-look ;
- des espaces verts privés plus vastes ;
- des espaces publics et espaces privés non matérialisés (pas de barrières, pas de murs) ;

enfin un **village à l'américaine**.

Rappelons qu'il s'agissait dans ces années, de la plus grande opération



Le centre commercial de la Verville sera construit à l'emplacement exact de l'ancien corps de ferme.



réalisée sous forme de ZAC, en région parisienne.

Le centre commercial, véritable lieu de rencontres et d'activités

Mais il n'y a pas de village vivant, sans commerces et/ou services. Il est donc décidé parallèlement à ce programme de logements, de construire un centre commercial. Ce centre sera construit à l'emplacement exact de l'ancien corps de ferme. C'est aujourd'hui un véritable lieu de rencontres et d'activités.

En effet, on y trouve pratiquement tout ce dont nous avons souvent besoin :

Pharmacien, médecin, dentiste, pressing, institut de beauté, opticien, fruits et légumes, boutique enfants, linge de maison, auto-école, pizza services, agences immobilières, informatique, cassettes vidéo, fleuriste, café restaurant, agence bancaire, salon de coiffure, librairie-papeterie-tabac, boulanger pâtisseries, boucher charcutier, masseur kiné, moyenne surface, cabinet médical, une antenne de l'Union Nationale des Combattants, un

poissonnier tous les vendredis matin et même une petite chapelle.

S'ajoute, pour être complet, la construction de deux groupes scolaires (classes élémentaires et classes maternelles) :

- le groupe scolaire de la Verville en 1972
- le groupe scolaire des Myrtilles en 1975

La Verville, décor de cinéma

Ce quartier de par ses décors naturels, a souvent retenu l'attention des réalisateurs afin d'y tourner certaines scènes de leurs films.

Certains menneçois se souviennent encore aujourd'hui, qu'en 1996, pendant 3 semaines environ, le quartier de la Verville sur les hauteurs du bourg, s'était transformé en décors géants de cinéma.

En effet, le réalisateur Alain Berliner avait choisi ce lotissement moderne et coquet pour y tourner quelques scènes du film «*ma vie en rose*».

Les scènes extérieures ont été filmées sur une petite place, près de la rue de Saxe, un pavillon ayant été choisi pour sa façade et son jardin.

Pour les scènes intérieures, le réalisateur avait opté pour une maison de l'avenue de Mannassé.

Alors ! **Mennecy/Hollywood** villes jumelles ? (rire)

Gilbert NEUHAUS
Conseiller Municipal

Communiqué du Service Jeunesse de Mennecy

Entre colère et déception, le Service Jeunesse de Mennecy réagit et vous informe !!!



La Maison des Jeunes permet notamment de s'initier ou de se perfectionner à l'informatique.

La Maison des Jeunes «**Jeannotte**» a été cambriolée dans la nuit du 29 au 30 Janvier. PS2, ordinateurs, modem Internet et chaîne HIFI ont disparu.

L'ensemble de ce matériel faisait de la Maison des Jeunes un lieu de rencontres pour les jeunes de Mennecy et leur permettait de s'exprimer. Aujourd'hui certaines activités ne sont plus possibles à cause de quelques tristes individus lâches et sans scrupule.

Ces derniers pénalisent vos enfants mais il est possible de réagir contre ce genre de personnes. Si vous entendez ou voyez des choses anormales autour des «**MJ**», par exemple, une alarme qui sonne, des rôdeurs, ayez le réflexe de prévenir tout de suite la gendarmerie, la police municipale ou l'astreinte des élus et ce, **24h/24**.

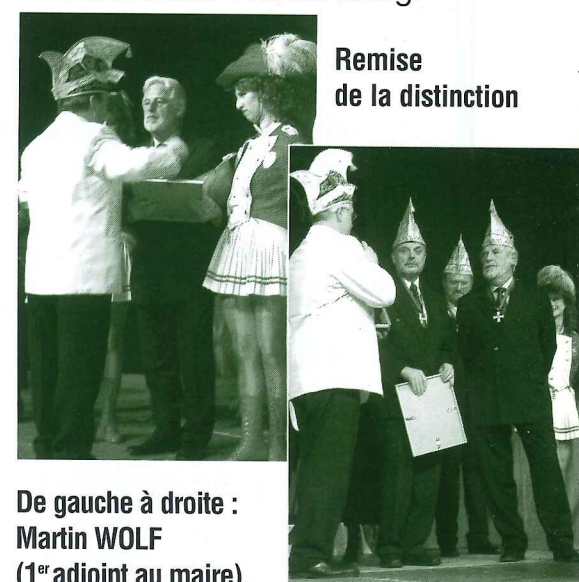
Pour votre information, une enquête est en cours, si vous avez vu ou entendu certaines choses ce soir-là, merci d'aller à la gendarmerie pour le signaler.

L'équipe d'animation

Jumelage Mennecy Renningen

23 ans de liens d'amitié entre la Société Carnavalesque de Renningen et Mennecy

Répondant à l'invitation de la Société Carnavalesque de Renningen, Joël Monier, Maire de Mennecy, a reçu au cours d'une soirée de Gala traditionnelle une haute distinction de la Fédération des Associations Carnavalesques du Land Bade-Wurtemberg.

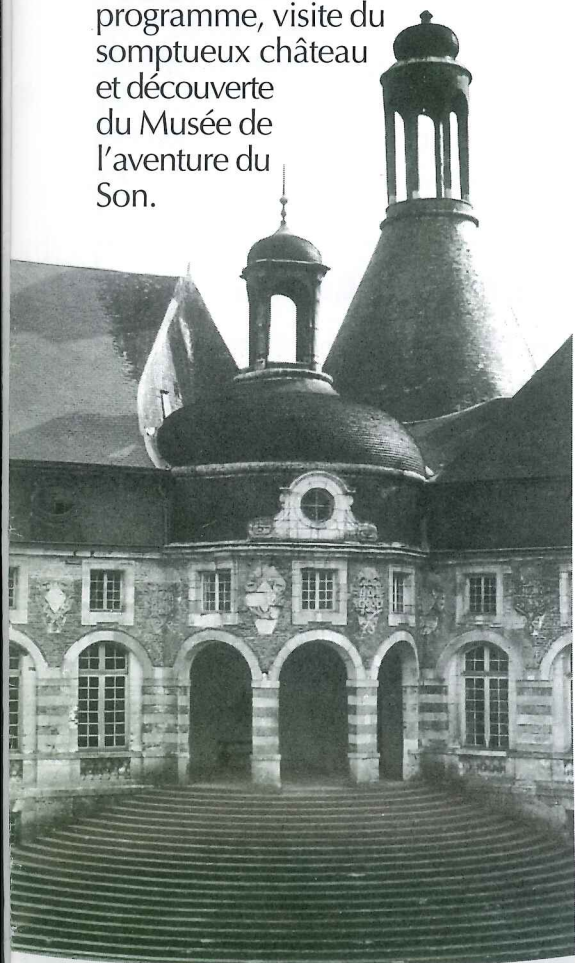


Remise de la distinction

De gauche à droite :
Martin WOLF
(1^{er} adjoint au maire),
Wolfgang FAIBT (Maire de Renningen)
et Joël MONIER.

Saint Fargeau, rythme et histoire

Après l'exposition Turner-Whistler-Monet en octobre dernier, le **Pôle Loisirs-Découvertes** de Mennecy vous propose une journée à **Saint Fargeau le 21 mai prochain**. Au programme, visite du somptueux château et découverte du Musée de l'aventure du Son.



A 149 km de Mennecy, Saint Fargeau, c'est d'abord un **château** dont l'histoire s'étend sur dix siècles et commence en 980 avec Héribert, évêque d'Auxerre et fils naturel d'Hughes Capet qui élève un rendez-vous de chasse fortifié. Du X^e au XV^e siècles, il a pour propriétaire d'illustres familles et c'est Anne-Marie Louise d'Orléans, cousine germaine de Louis XIV qui y réside au XVII^e. Grâce à elle, Saint Fargeau est aujourd'hui, **l'un des plus beaux exemples de classicisme français**.



Ville de Mennecy
Samedi 21 mai 2005

Partez à la découverte de Saint Fargeau (Yonne)

Visite du Château et du Musée de l'aventure du Son

Sortie organisée par le Pôle « Loisirs Découvertes »

Inscriptions : 5 rue de l'Arcade - 01.64.57.17.80

A/R en car « Grand Tourisme »

Départ 8h15

Retour 18h15

TARIF : 22 €

D'Anne-Marie Louise d'Orléans à Edith Piaf

La visite se poursuivra au **Musée de l'aventure du Son**. C'est, en Europe, la **plus grande collection publique de phonographes et de radios exposée**. De l'origine de ces machines parlantes jusqu'aux années 50, les objets exposés donnent un aperçu de l'inventivité fabuleuse générée par



le désir de reproduire le son et de communiquer au plus loin et pour le plus grand nombre. Une salle est dédiée à Edith Piaf et vous pourrez vous exercer au piano mécanique, chanter et danser si vous le souhaitez, le musée ne demande que ça !!

AU PROGRAMME :

- 08h15 : Départ de Mennecy (entrée du Parc de Villeroy)
- 10h30 : Visite du château
- 12h00 : Déjeuner libre sur place
- 14h30 : Visite du Musée de l'aventure du Son
- 18h15 : Retour à Mennecy

Visite du Château et du Musée de l'aventure du Son de Saint Fargeau

Samedi 21 mai 2005

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires sur cette visite en vue d'une inscription, merci de nous retourner ce coupon :

Par courrier :

Mairie de Mennecy
Pôle Loisirs - Découvertes
Place de la Mairie
91 540 Mennecy

Ou en vous rendant directement au :

Service Animation-Communication-Tourisme
Pôle « Loisirs - Découvertes »
5 rue de l'Arcade à Mennecy
Tél : 01.64.57.17.80

Ou sur le site de la ville www.mennecy.fr

M^{me}, M^{lle}, M.

Adresse.....

Date limite d'inscription : le 2 mai 2005 - Nombre de places limité à 50

Les travaux dans la commune

Aménagement de la rue Jean Jaurès

La deuxième phase d'aménagement de la rue Jean Jaurès a débuté en janvier. Elle se déroule dans les conditions favorables et dans le respect du planning établi.

Ces travaux concernent :

- le rééquilibrage de la voirie ;
- l'enfouissement des réseaux aériens EDF et France Télécom en souterrain avec le raccordement chez les riverains ;
- la remise en conformité des branchements d'eau potable, avec la suppression des canalisations en plomb ;
- l'amélioration de l'éclairage public ;
- la mise en conformité des branchements EU/EP.



Le service **Urbanisme de Mennecy** a donc engagé, rue Jean Jaurès, la conception d'une voirie adaptée. Les travaux devraient durer environ 8 mois.

Abattage des peupliers sur l'ancien site Darblay :

Le Conseil Général de l'Essonne, propriétaire du site, procède actuellement à sa mise en sécurité avant ouverture au public. Les pre-

miers travaux concernent l'abattage de 1000 pieds de peupliers car il s'agit d'une espèce végétale non adaptée aux milieux

humides. Ils seront remplacés par une prairie de fauche ou pâturée, écosystème s'insérant parfaitement dans un écosystème humide.

Plus de sécurité Boulevard de la Verville



La mise en place de panneaux «stop» Boulevard de la Verville aux intersections avec la rue Raymond de Mareuil et la rue des Bouvreuils permettra

une meilleure sécurité pour les usagers. Compte tenu du trafic important de ce boulevard, une nouvelle signalisation s'avérerait indispensable.

Communiqué de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Essonne

«Soigner mieux en dépensant mieux»

Depuis le 1^{er} janvier 2005, la réforme de l'Assurance Maladie se met en place pour préserver notre système de protection sociale avec plus de qualité et moins de dépenses inutiles.

Concrètement, de quoi s'agit-il ?

Le choix du médecin traitant : il s'agit d'un suivi médical coordonné par un médecin qui vous connaît bien pour vous permettre d'être mieux soigné et mieux orienté vers les soins adaptés à votre état de santé. En pratique, vous recevez à votre domicile un formulaire pré-identifié, accompagné d'une notice explicative. Le formulaire est envoyé aux bénéficiaires âgés de plus de 16 ans vivant au foyer, entre le 25 janvier et le 25 mars en fonction de la date de naissance de l'assuré.

Avant le 1^{er} juillet 2005, vous devrez choisir votre médecin traitant, puis compléter le formulaire

de «Déclaration de choix du médecin traitant» et enfin le retourner à votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Seconde mesure de la réforme : le **forfait à 1 €**. Cette participation financière forfaitaire de solidarité pour préserver l'Assurance maladie, sera déduite de vos remboursements dès le 1^{er} janvier 2005. Elle concerne les consultations de généraliste ou spécialiste et les examens de radiologie ou biologie ; elle est limitée à 50 actes par an et par personne. Sont exclus de cette mesure : les moins de 18 ans, les femmes enceintes de plus de 6 mois et les bénéficiaires de la CMU complémentaire.

Pour répondre aux questions des assurés, l'Assurance Maladie met en service un **numéro d'appel national : 0820 77 33 33** dédié à votre information, disponible du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Communiqué de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse

La Caisse nationale d'assurance vieillesse envoie, chaque année aux retraités, un courrier indiquant le montant de la retraite Sécurité sociale à déclarer aux impôts. Ce courrier est adressé pendant la période de déclaration fiscale, soit de la **fin janvier à la mi-mars 2005**.

Les personnes qui ne l'auraient pas reçu à l'issue de cette période et celles qui veulent en savoir plus sur le montant à déclarer aux impôts pourront appeler le **08 21 22 24 26** (0,12 € la minute), **numéro national mis à leur disposition du 1^{er} février à la fin mars 2005 uniquement**.

Du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h00, un conseiller répondra au retraité après lui avoir demandé son numéro de Sécurité sociale.

En dehors de ces jours et de ces horaires, un serveur vocal prendra le relais (7 jours sur 7, 24h sur 24h).

Quant aux **retraités qui résident dans les DOM/TOM et à l'étranger**, ils pourront appeler le **01 46 84 42 62** (du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h00). Ce numéro leur est réservé pendant cette même période de déclaration fiscale.

Communiqué de la CAF de l'Essonne

La permanence des sourds et malentendants change son jour de réception

La Caisse d'allocations familiales de l'Essonne informe ses allocataires et ses partenaires que la permanence, tenue par une personne spécialisée dans la Langue des signes française (Lsf), dans les services d'accueil à Evry 2, impasse

du Télégraphe, qui avait lieu tous les 1^{er} jeudi de chaque mois se tiendra désormais et ce, à compter du **5 janvier 2005, le 1^{er} mercredi de chaque mois**. Les horaires restent les mêmes de 9h00 à 16h00.

Communiqué SIDA INFO SERVICE

Au moindre doute sur le SIDA et les risques sexuels
Appelez **SIDA INFO SERVICE**

0 800 840 800 : 24h/24 - ANONYME ET GRATUIT

Ne restez pas seul avec vos questions sur les hépatites
Appelez **HEPATITES INFO SERVICE**

0 800 845 800 : De 9h à 23h, 7j/7 - ANONYME ET GRATUIT

erratum • erratum • erratum • erratum

Dans les «numéros utiles» du Spécial Mennecy Info de décembre 2004, la section de certains établissements scolaires était incorrecte. Merci de prendre note de ces rectifications :

• Ecole maternelle et élémentaire Sablière.....	01 64 57 02 12
• Ecole élémentaire de l'Ormeteau.....	01 64 57 04 99
• Ecole maternelle du Haut Clos Renault.....	01 64 57 02 69
• Ecole maternelle la Jeannotte.....	01 64 57 00 15
• Ecole élémentaire la Jeannotte.....	01 64 57 04 53
• Ecole maternelle des Myrtilles.....	01 64 99 82 38
• Ecole élémentaire des Myrtilles.....	01 64 99 82 54
• Ecole maternelle Verville.....	01 64 99 75 10
• Ecole élémentaire Verville.....	01 64 99 75 15
• Collège de Mennecy.....	01 64 57 06 40
• Lycée Marie Laurencin.....	01 69 90 05 78

Réseau S.P.E.S. (Soins Palliatifs Essonne Sud)

Soins palliatifs à domicile

Vous avez appris que vous êtes atteint d'une maladie grave et vous souhaitez rester et être soigné à votre domicile, le **réseau de santé Soins Palliatifs Essonne Sud (SPES)** peut vous aider. Cette association est composée de professionnels spécialisés en soins palliatifs et dans la prise en charge de la douleur. Médecin coordonnateur, infirmiers et psychologues viennent en appui de votre médecin traitant, de votre équipe soignante à domicile et/ou de l'équipe hospitalière de référence pour gérer avec eux les problèmes spécifiques à l'affection dont vous souffrez. La démarche du réseau

est fondée sur le respect de la personne, de ses droits et de ses souhaits. Ce réseau est financé par des fonds publics et de ce fait **son intervention est entièrement gratuite**.

Les hôpitaux d'Etampes, le Sud Francilien Corbeil-Evry, Georges Clemenceau (APHP), l'Etablissement de Santé à Domicile Santé Service, etc... sont partenaires du réseau SPES.

Vous pouvez joindre l'équipe de coordination du réseau SPES en appelant le : **01 64 99 08 59**

Ou en écrivant à Réseau SPES,
ZA rue de la Bigotte,
91750 CHAMPCUEIL

Les permanences juridiques du département de l'Essonne (91)

BRUNOY : Impasse de la Mairie
Salle 1, 1^{er} étage
Le 3^e lundi du mois de 17h00 à 18h30

EVRY : Maison des associations
2 rue du Chemin de Fer
Parc Pompidou
Le 1^{er} et 3^e mercredi du mois de 14h00 à 17h00

ETAMPES : Maison des associations
Place du Jeu de Paume
Le 3^e mercredi du mois de 9h00 à 12h00

LONGJUMEAU : 3 bis rue des Ecoles
Le 4^e mardi du mois de 14h00 à 17h00

PALaiseau : Salle Voltaire
Place du marché
Le 1^{er} vendredi du mois de 15h00 à 17h00

Centre d'Information des Huissiers de Justice de l'Essonne

Rue René Cassin, 91 033 EVRY CEDEX - Tél : 01.69.36.36.37

CALENDRIER DES PERMANENCES • ANNEE 2005
JEUDI MATIN DE 9h30 à 11h30

17 et 31 mars	15, 22 et 29 septembre
7, 14 et 21 avril	6, 13 et 20 octobre
12, 19 et 26 mai	10, 17 et 24 novembre
2, 16 et 30 juin	1 ^{er} , 8, 15 et 22 décembre

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées.

Les permanences sont indiquées toutes les semaines sur le répertoire de la Chambre Départementale.

Z O O M A R R I E R E

Les points forts du Conseil municipal du 9 février 2005

Le compte administratif 2004 a été présenté aux élus du Conseil municipal. L'excédent global de clôture est de 767 097,58 €. Le Débat d'Orientation Budgétaire 2005 s'établit avec trois objectifs :

- un bon équilibre «dépenses/recettes» de fonctionnement,
- un autofinancement suffisant à la réalisation des dépenses d'investissement sans mobiliser d'emprunt nouveau,
- la mise en place d'un système de gestion «autorisation de programmes – crédits de paiement».



Dans une motion, le Conseil municipal dénonce les conditions de transport déplorables des usagers de la ligne D du RER et soutient leur action de protestation. Il demande à la SNCF et au STIF (Syndicat des Transports d'Ile de France) :

- un diagnostic objectif des dysfonctionnements et une évaluation du nombre de voyageurs impactés ;
- des mesures de mise à niveau acceptable de qualité de service proposées aux usagers et aux collectivités, à très court terme ;
- la construction d'un programme global d'amélioration à 5 ans décliné en actions et que des crédits soient versés dès 2005 ;
- la mise en place d'outils de vérification des engagements annoncés ;
- un bilan d'évaluation adressé aux collectivités.

Si vous souhaitez consulter le compte-rendu des conseils municipaux, rendez-vous sur le site Internet de la commune : www.mennecy.fr

Les jeunes soucieux de leur avenir passent par le CARREFOUR DES METIERS

La documentation professionnelle foisonne et pourtant, il n'est pas si simple de choisir un métier, de savoir orienter ses études pour coller au mieux à ses aspirations et ambitions professionnelles. C'est pourquoi, le Service Coordination-Jeunesse de la Mairie de Mennecy organisait le 22 janvier dernier le



Une soixantaine de stands de professionnels et d'écoles de formation.

3^e Carrefour de la jeunesse, des métiers et des nouvelles technologies. Avec une soixantaine de stands de professionnels et d'écoles de formation, nos jeunes avaient l'embarras du choix pour se renseigner sur les métiers les plus divers, du journalisme aux carrières sociales en passant par l'agroalimentaire. Mais ce qui semble avoir séduit le public jeune et moins jeune d'ailleurs, fût l'exposition des meilleurs ouvriers de l'Essonne. Plusieurs professionnels tels qu'un ornementiste ou un styliste ont pu faire partager leur passion et espérons-le susciter des vocations. Ces métiers manuels, longtemps délaissés, attirent de plus en plus de jeunes et on ne s'en plaindra pas.



Les stands des meilleurs ouvriers de l'Essonne ont remporté un vif succès.

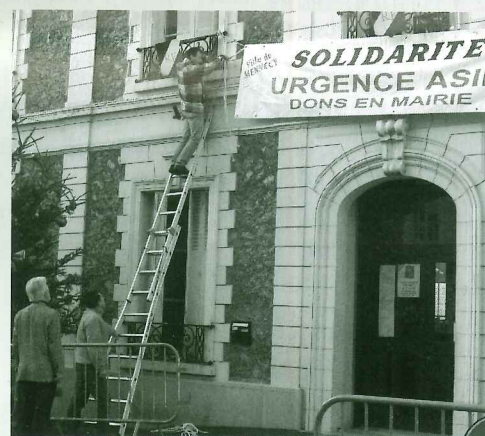
Afin de faciliter l'accès au plus grand nombre de lycéens, collégiens mais aussi d'élèves de CM1 et CM2, Chantal Languet, 1^{er} adjoint au maire, chargée de la Jeunesse et des Sports, envisage pour l'année prochaine une nouvelle formule. Rendez-vous est donc pris en 2006, pour la quatrième édition.

ASIE DU SUD

Merci pour votre générosité

Les associations humanitaires ont reçu 7250 € de dons en Mairie Centrale. Mais ne relâchons pas nos efforts, le bilan s'alourdit toujours.

Alors que le monde entier se prépare à célébrer les fêtes de fin d'année, l'Asie du Sud était frappée par un drame humain d'une ampleur et d'une violence jamais égalées. Dès le lendemain de ce raz-de-marée dévastateur, la Mairie de Mennecy se mobilisait afin de



Les menneçois ont, là encore, fait preuve d'une grande générosité.

participer autant qu'elle le pouvait au mouvement de solidarité qui se mettait en place pour venir en aide à toutes les populations sinistrées. Une nouvelle fois, on peut dire que les Menneçois ont fait preuve d'une grande générosité, les associations humanitaires ayant reçu plus de 7250 € en Mairie de Mennecy. Les bénévoles de cette action et la Mairie de Mennecy souhaitent adresser un grand merci à la population pour son aide.

Le travail à l'honneur

Le Maire de Mennecy, Joël MONIER et son équipe municipale ont remis, le 5 janvier 2005, soixante quatorze diplômes de médaillés du travail et une médaille d'honneur agricole dans le Salon d'honneur de la Mairie Centrale.

MEDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

Médailles d'Argent récompensant 20 années de service

- Thierry ADDA • Jean-Paul ANDRE
- Nathalie BALZAC • Jean-Pierre BARRERE
- Philippe BOISLIVEAU • Hélène BROUSSE
- Bertrand CHARTIER • Rudy DE GROOT
- Christiane DEBRAY • Claudine DELONVILLE
- Daniel DESLANDES • Fernand FIRMIN
- Alain GENET • Marie-Christine GRAVELLE
- Danièle GRISON • Isabelle HERVO
- Evelyne LE MEUR • Alain LEBLANC • Mireille MAINVILLE • Marc MERRHEIM • Michel

- PACHOUD • Didier PITON • Chantal PUCET
- Xavier REBECHÉ • Agnès ROGIER • Jean-Claude SAUVAGE • Patrick TURPIN • Didier VERNAY • Chrystiane VIALARD.



Médailles de Vermeil récompensant 30 années de service

- Christiane ARCHENAUULT • Daniel BELZ
- Gina BOREAL • Gilles BOUTTEAUX
- Evelyne CANIHAC • Antonio DA SILVA AIRES • Marie-Agnès DAVID • Jean-Pierre DEBRAY • Didier DEMARTY • Daniel DESLANDES • Patrice DESMAREST • Joëlle FAVARD • Alain GRANJEAN • Joël JUGNET
- Liliane NOVAK • Dominique PEDOUX
- Didier THOMAS • Patrick TURPIN.

Médailles d'or récompensant 35 années de service

- Guy BASSAT • Michel BONNEROY
- Martine BRIEZ • Evelyne CHATRIAN
- Daniel FAUVIN • Josyane GROSS
- Dominique GUIHENEUF • Jocelyne LECONTE • Michel LITNIANSKI
- Roland NINAT • Gérard ORLUC
- Annick PALANQUE • Alain PITHON
- Simonne PRUVOT • Claude ROSÉ
- Maryse SORIAUX • Dominique TOSTAIN.

Médailles Grand Or récompensant 40 années de service

- Serge ARDIN • Daniel BOUCHER • Michèle CROIZER • Claudine GOUBIN • Josette MORAINÉ • Jean-Pierre MOSSIERE • France PECQUET • Michel PEPIN • Michel VUGUEUR
- Françoise WACHS.

MEDAILLE D'HONNEUR AGRICOLE Promotion du 1^{er} janvier 2005 Médaille Grand Or récompensant 40 années de service : Claudine ETIENNE

ETRE ÉCO-CITOYEN,

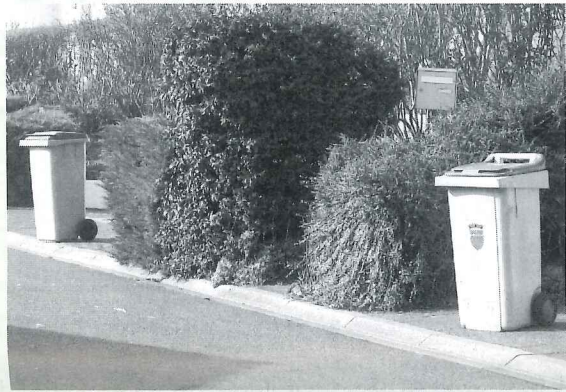
Pourquoi trier nos déchets ?

Qu'est ce que les déchets ménagers et assimilés ?

7 principales catégories sont répertoriées :

Les déchets ménagers :

- **Les déchets ordinaires** provenant de la préparation des aliments et du nettoyage normal des habitations, débris de verre et de vaisselle, chiffons, balayures et résidus divers ;



- **Les déchets végétaux** provenant des jardins comprenant les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'égavage, les feuilles mortes ;

- **Les déchets volumineux et encombrants** des ménages ne pouvant pas être collectés par les moyens habituels utilisés pour la collecte des déchets ordinaires ;

- **Les déchets valorisables matières** de verres usagés, d'emballages, de papiers, journaux et magazines, de plastiques ou tout autre matériau pouvant présenter un potentiel de valorisation.

Les assimilés :

- **Les déchets provenant des établissements commerciaux et artisanaux**, à l'exception des déchets de leur production dont l'élimination reste à leur charge ;

- **Les produits de nettoyage** et détritiques des foires, lieux de fêtes publiques rassemblés en vue de leur évacuation ;

- **Les déchets provenant des écoles et tous bâtiments publics**, déposés dans des récipients dans les mêmes conditions que les déchets ordinaires.

Comme le prévoit la loi, les communes doivent éliminer les déchets ménagers et assimilés. Les collectes usuelles d'ordures ménagères se font avec des poubelles traditionnelles, des sacs ou des bacs roulants. Les collectes sélectives concernent certains flux de déchets, préalablement séparés par les producteurs, en vue d'une valorisation ou d'un traitement spécifique. Par exemple en 2002, en France, près de 3,2 millions de tonnes d'emballages ménagers et de journaux-magazines ont été valorisées sous forme de matière. La collecte en déchèterie permet au public d'apporter ses déchets encombrants et éventuellement d'autres déchets triés en les répartissant dans des contenants distincts en vue de valoriser et de traiter au mieux les matériaux qui les constituent.

Le tri de nos déchets est important pour 2 RAISONS :

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT. Le tri de nos déchets permet de les recycler, c'est-à-dire faire des objets neufs avec d'anciens objets inutiles ou cassés.

RÉDUIRE LE COÛT DE TRAITEMENT DES ORDURES. Les ordures bien triées coûtent moins cher aux communes que les ordures non triées.

Comment trier les déchets ?

Le service Environnement de la commune de Mennecy remet à tout habitant quatre contenants, 3 pour collecter séparément les déchets recyclables et un pour le reste des déchets ménagers. Mais nous sommes tous plus ou moins précis avec ce que les bacs peuvent accueillir ou non. Voici quelques rappels :

Bac vert pour le Verre :

bouteilles, flacons, pots et bocaux. Ces récipients doivent être bien vidés et sans les bouchons.

Ce qu'il ne faut pas mettre : les ampoules électriques, les objets en porcelaine et en faïence, le cristal et les verres spéciaux, les miroirs, les vitres, les pare-brise, les objets en terre cuite.

Bac bleu pour les journaux et magazines : journaux, magazines, annuaires, prospectus et papiers d'écriture.

Ce qu'il ne faut pas mettre : les papiers souillés, les papiers spéciaux tels que

le calque, le papier peint, le papier cadeau, les papiers essuie-tout, les mouchoirs jetables, les étiquettes, les enveloppes à fenêtre.

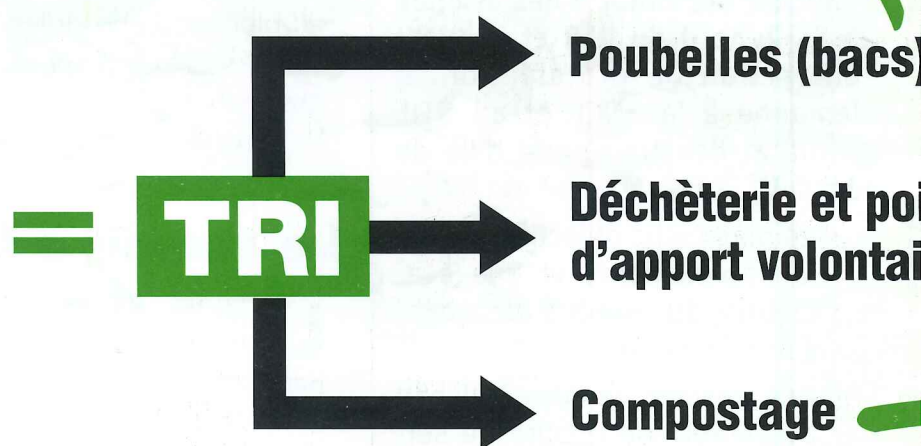
Bac jaune-orangé pour les emballages :

bouteilles et flacons en plastique (bidons de lait ou lessive), les papiers cartons d'emballage et les briques ; les métaux (boîtes et boisson de conserve, bombes aérosol ...) bien vidés de leur contenu.

Ce qu'il ne faut pas mettre : les sachets en plastique, les bouteilles d'huile alimentaire, les bidons de produits toxiques, les jouets cassés, les pots de yaourt, les pots de crème fraîche ou fromage blanc, les barquettes alimentaires en polystyrène.

Bac vert foncé pour les autres ordures ménagères :

tout «ce qu'il ne faut pas mettre». Il ne s'agit pas pour autant de considérer ce bac «fourre-tout» ; les déchets verts, les déchets dangereux ménagers ou les



Attention ! SIREDOM

Ces déchets ne doivent pas être jetés dans le bac ou le sac de tri destiné aux emballages

...Mais dans la poubelle traditionnelle !
 Cette liste n'est pas exhaustive. Reportez vous au guide pratique du tri.
 Pour tout renseignement : 01.69.14.11.60

déchets encombrants nécessitent un comportement éco-citoyen.

Sacs papiers pour les déchets verts :

vous pouvez vous les procurer en Mairie Annexe : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le samedi matin de 9h à 12h. Tél : 01.69.90.07.04

Ces sacs sont à déposer la veille de la collecte et doivent être laissés ouverts afin d'éviter une fermentation trop précoce.

Essonne Verte, Essonne Propre

Aux quatre coins de l'Essonne, des opérations de nettoyage, des expositions, visites guidées et conférences sont proposées lors de l'opération «Essonne Verte - Essonne Propre».

A Mennecy, le Service Environnement a mis en place plusieurs actions pour nos écoliers.

Les écoliers seront chargés du nettoyage des cours et abords des écoles et d'une partie du Parc de Villeroy. Des gants leur seront fournis par le Conseil Général de l'Essonne. A la fin du ramassage, ils assisteront à une explication de tri

des déchets qu'ils auront collectés. Ils rempliront eux-mêmes les bacs de tri et si l'opération est réussie, ils se verront remettre un diplôme.

Vendredi 8 avril 2005 :

Matin : Nettoyage de la cour de l'école de la Verville et à proximité par les élèves de petite section, CP, CE1, CE2

Après-midi : Nettoyage du Parc de Villeroy par les élèves de l'école élémentaire de la Verville : CM1 et CM2 ; les élèves de l'école de la Sablière : CM1

Mercredi 27 mai 2005 :

Visite de l'Ecosite de Vert-le-Grand pour les élèves de CM1 et CM2 de l'école de la Sablière

Les 27 et 31 mai 2005 :

Visite de l'Ecosite de Vert-le-Grand pour les élèves de CM1 et CM2 de l'école de la Verville

Samedi 2 juin 2005 :

Le Bus du Siredom sera à l'école élémentaire de la Verville et accueillera toute la journée les classes pour une projection sur le tri de 45 minutes et des jeux de classement très intéressants.

ÇA NE S'INVENTE PAS

La qualité du tri à Mennecy s'est améliorée en 2004. Elle est désormais supérieure à la moyenne des communes membres du SIREDOM (Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets et Ordures Ménagères).

La déchèterie et les points d'apport volontaire

La déchèterie départementale de Vert-le-Grand

Adresse : Ecosite Sud Essonne, Route de Braseux - 91810 Vert-le-Grand - Tél : 01.64.56.99.24

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h00 à 18h00 - Le dimanche de 9h00 à 13h00 (fermeture le jeudi)

Le dépôt est gratuit pour les Mennecois et permet d'évacuer les déchets non collectés à domicile ou en grosse quantité. Ce sont tous les déchets issus de l'activité des ménages de nature toxique, inflammable ou corrosive tels que les huiles usagées, peintures, piles, solvants, batteries, consommables informatiques, acides, radiographies, produits phytosanitaires, néons, **mais également les déchets verts lorsqu'il y a**

en trop grande quantité ou lorsque les branchages et les souches sont trop imposantes.

Pour les particuliers : une carte magnétique personnalisée d'accès



est remise **gratuitement** en Mairie Centrale, auprès du Service Environnement, du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00. Il vous suffit de vous présenter muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Pour les artisans, commerçants et industriels : s'adresser à l'organisme dont vous dépendez (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et Chambre d'Agriculture).

Les bornes d'apport volontaire

Elles sont mises à disposition par la commune et permettent une récupération supplémentaire des déchets ménagers valorisables.

Type de déchets collectés	Localisation
JOURNAUX - MAGAZINES	• Mairie annexe • Avenue Darblay • Rue du Haut Clos Renault.
VERRE	• Parking du Bel Air • Avenue Darblay • Résidence des Châtrées • Mairie annexe • Centre commercial Paul Cézanne • Résidence des Acacias • Rue du Haut Clos Renault • Avenue de la Jeannotte

Que deviennent nos déchets ?

Aujourd'hui le recyclage des déchets n'est pas une utopie. Nous achetons régulièrement des produits recyclés sans nous en rendre compte. Les déchets collectés dans les containers sont triés au centre de tri de Vert le Grand puis mis en balle par matière, prêt pour être recyclés. Chaque matière part dans des entreprises de recyclage pour en ressortir sous une nouvelle forme.



Par exemple, les **bouteilles plastiques** triées deviennent des **tuyaux de canalisations, des bidons d'huiles ou des vêtements en polaire, etc...** Les **anciennes boîtes de conserves** peuvent devenir **radiateurs, fers à repasser, carrosseries de voitures ou tout simplement boîtes de conserves.** Les **cahiers en papier** recyclés se trouvent, à nouveau, dans tous les magasins.

Pour tous renseignements sur le tri des déchets à Mennecy et pour consulter l'arrêté municipal réglementant la collecte, vous pouvez consulter le site www.mennecy.fr ou téléphoner en Mairie annexe : 01.69.90.81.92.

Collecte Ramassage → **Recyclage**

Ramassage

Pour chaque secteur, un calendrier est distribué chaque année, il indique les jours de ramassage pour les ordures ménagères classiques (bac vert minimum 120L.), les emballages (bac orange ou jaune), le verre (bac vert 35L.), le papier (bac bleu 35L.), les encombrants et les déchets verts.



Attention, en 2005, les collectes des déchets verts ne se feront plus sur une seule journée (lundi) mais sur trois : les lundis, mardis ou mercredis selon les secteurs de mi-mars à mi-décembre.

Les encombrants (appareils électroménagers, sommiers, petits meubles, chaises, vélos, ...) sont ramassés une fois par mois.

Le compostage, autre moyen à développer chez vous

Le compostage permet de recycler chez soi certains déchets : les déchets verts et les déchets organiques. Il s'agit de mettre à contribution les micro-organismes (vers, larves, ...) pour transformer ce qui est fermentescible (restes de repas, taille de haie...) en un produit comparable au terreau fin : le compost. Le compost stimule l'activité biologique du sol et apporte des nutriments aux végétaux.

Que pouvons-nous composter ?

Les déchets de jardin : fleurs fanées, feuilles mortes, déchets du potager, gazon, tailles de haies, fumiers d'animaux.

Les déchets de la maison ; épluchures, restes de repas (sauf poisson, viande, os), coquilles d'œuf, marc de café, thé, infusette, cendre de bois, sciure, copeaux, serviettes en papier.

Quelques conseils concernant vos poubelles :

- Les déchets déposés en dehors des poubelles ne sont pas collectés.
- Dans le cas de détérioration de containers, vol, vandalisme, incendie, l'utilisateur est responsable du matériel qui lui est confié et sera tenu de déposer plainte auprès de la Gendarmerie et de contacter le Service Environnement qui procédera au remplacement du matériel.
- Il est recommandé de sortir les encombrants uniquement la veille au soir de la collecte, afin d'éviter tout risque d'accident pour les usagers de la voirie dont vous pourriez être rendu responsable.





Mennecy Maintenant vous informe ...

Devenir des Levitt : une exigence de clarté et de transparence !

L'une des conséquences de la transformation du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan local d'Urbanisme (PLU) est que la ZAC couvrant les quartiers sud (Levitt) va légalement disparaître, replaçant cette zone dans le droit commun de l'urbanisme.

Pourtant prévenue par le Préfet depuis plusieurs mois, ce n'est qu'en fin d'année 2004 que la mairie a averti les AFUL qu'elles allaient perdre leur compétence urbanisme et leur a demandé précipitamment (en moins de deux semaines !) de s'entendre sur un règlement minimal commun. Comme si on voulait éviter toute réelle concertation sur cet épineux sujet.

Pourquoi ne pas avoir intégré les AFUL plus tôt dans une concertation sur l'élaboration du PLU ? Quel est le risque de voir les espaces verts des quartiers sud devenir constructibles ? Quid du maintien de l'harmonie architecturale ? Quelles conséquences sur les problèmes non résolus à ce jour de mise en conformité du réseau d'assainissement et les obligations de la mairie et de la SEE sur ce plan ?... autant de questions légitimes auxquelles les habitants et leurs AFUL sont en droit d'obtenir des réponses claires ...

Pour faire face à la menace les AFUL se sont organisées et ont fait appel à un cabinet d'avocats spécialisés. Les élus de **Mennecy Maintenant** soutiennent bien entendu cette démarche des AFUL et regrettent qu'elles aient dû en arriver là pour se faire entendre.

Nous avons demandé à monsieur Monier un débat spécifique sur ce sujet au Conseil Municipal et des réponses sans ambiguïté aux interrogations ci-dessus. Les enjeux sont trop importants pour notre cadre de vie pour que la question soit, comme trop souvent à Mennecy, escamotée.

Les dysfonctionnements du RER D...

Sur proposition de notre groupe municipal de gauche **Mennecy Maintenant**, le Conseil Municipal a voté le 9 février 2005 une motion adressée au Syndicat des Transports de la Région Ile-de-France (STIF) et à la SNCF, pour exiger une amélioration de la qualité de service sur la ligne D du RER.

Nous nous réjouissons de voir que les élus de tous bords ont enfin pris conscience que nous ne pouvions plus rester passifs face à la situation et qu'il était indispensable de relayer la protestation des centaines de Menneçois qui subissent des conditions déplorables de transport. Si " la SNCF veut nous faire préférer le train ", elle doit en recevoir les moyens de l'Etat qui a bien trop tendance à se désengager au nom d'un libéralisme exacerbé !

Vos élus restent à votre disposition pour vous rendre compte de leur mandat mais aussi pour vous écouter et relayer votre avis au sein du conseil municipal (contact au 01.64.99.69.21 - adresse e-mail : jean-paul.reynaud4@wanadoo.fr) :

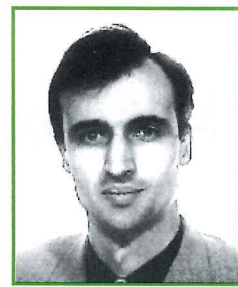
Danièle MULLER Monique ROYER Esther GIBAND
Michel BOUCHERY Jean-Paul REYNAUD

Article rédigé le 26 février 2005, par J.P. REYNAUD

« Mennecy Avant Tout »



J. PRAT



J-F. PEZAIRE

La Verville :

un environnement compromis ?

Mesquineries :

Un rituel navrant s'est installé lors du dépôt de nos articles. Certains paragraphes subissent des altérations nous obligeant à exiger la remise en conformité de notre texte.

Dorénavant, nous communiquerons sur toute modification. Dans l'avant dernier article, les deux paragraphes portant sur l'urbanisme ont été concernés : les « oubliés » de la **rue François Mansart** et le « **Bois de la Justice** » terrain EBC (Espace Boisé Classé, non constructible).

Respecter la spécificité de la ZAC de la Verville :

Jusqu'à présent la ZAC de la Verville-Villeroy a été protégée par le PAZ (Plan d'Aménagement de Zone). Lorsque le PLU communal (Plan Local d'Urbanisme) sera approuvé, le PLU s'appliquera à la Verville. **D'où le véritable enjeu : CONSERVER SON VISAGE A LA VERVILLE.**

Un travail **minutieux et sérieux** a été effectué par les différentes AFUL. Ce travail a permis de mettre en évidence les différents problèmes concernant la ZAC de la Verville-Villeroy. Ces derniers seront-ils pris à bras le corps ?

Comment va être redessiné le bois de la Verville ? Comment vont-être classés les espaces verts ?

La complexité juridique et la « souplesse » de certaines protections font craindre pour le futur. Seules la transparence et la volonté de ne pas « bétonner » seront garantes du respect de **l'originalité du Village LEVITT.**

Finances : le compte administratif 2004 annulable :

Dans un souci de transparence et de contrôle, le compte administratif doit avoir en annexe : « un bilan certifié conforme du dernier exercice connu des **organismes au bénéfice desquels la commune a versé une subvention supérieure à 76 225 €** ». Bien qu'ayant reçu **79 745 euros de subvention en 2004**, le bilan de l'association de droit privé le « **Centre Culturel CAC** » ne figurait pas parmi les diverses annexes du compte administratif, ce qui le rend annulable.

En conséquence, nous avons expliqué au Conseil municipal que nous nous abstenions de voter un budget comptable entaché d'illégalité.

Il aura fallu aux « responsables » une suspension de séance pour comprendre ! ...

..... Vous pouvez compter sur nous

J. PRAT

J.F PEZAIRE

Conseillers municipaux UMP (article rédigé le 26/02/ 2005)

Tél : 01.64.99.92.32 // 06.86.26.08.46

Mennecyavantout@aol.com

Groupe d'action municipal et d'intérêt local **AGIR POUR MENNECY**

Le groupe " Agir pour Mennecy " participe à la vie municipale depuis les élections de mars 2001 ; Il est formé de Christine COLLET et de Claude GARRO .

Comme tous élus n'appartenant pas à l'équipe majoritaire en sièges, nos représentants ne disposent ni de la plénitude des informations sur les dossiers en préparation, ni de moyens d'action à la hauteur de leurs propres projets ou propositions.

Et pourtant, de nombreuses politiques alternatives sont possibles en matière de circulation, de stationnement en centre ville, de soutien à l'activité économique et commerciale, d'animations, d'aide à la vie associative.

Sur le plan des grands investissements et de leur mode de financement, d'autres priorités, d'autres choix étaient possibles, notamment à travers l'intercommunalité.

Aujourd'hui, faute de moyens d'action nous ne pouvons que prendre date à chaque occasion, par nos votes au conseil municipal ou notre expression dans les médias.

Nous ne pratiquons pas l'opposition systématique, car seul compte pour nous l'intérêt général, mais notre indépendance et notre liberté de jugement sont les garants de notre action au service des seuls intérêts de la ville et de ses habitants.

En 2008, lors du bilan, nous pourrions objectivement juger des résultats accomplis par l'équipe en place, en regard des engagements électoraux pris en 2001 (nous avons conservé toutes les bonnes feuilles de leur programme...)

Ensuite ce sera aux Menneçoises et aux Menneçois de se prononcer sur les projets des uns et des autres.

Les élus et les membres d'AGIR POUR MENNECY sont d'ores et déjà à votre écoute et préparent sereinement la relève.

TOUJOURS A VOTRE SERVICE ET A VOTRE ECOUTE

Permanences des élus :

Le lundi de 18h30 à 20h

Salle municipale du cimetière,

rue du Parc à MENNECY

Adresse postale :

13, rue des Labours à MENNECY

Courriel : claud.garro@wanadoo.fr
et colletchris@wanadoo.fr

**AGIR POUR MENNECY
C'est AGIR POUR VOUS**

Le contenu des lignes rédactionnelles de cette page n'engage que la responsabilité de ses auteurs.

Libre expression du groupe majoritaire

"MENNECY AVEC VOUS"

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

La Commune a délibéré le 17 juin 2003, en Conseil municipal, en vue de la transformation du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) en Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), conformément à la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (S.R.U.) du 13 décembre 2000, révisée par la loi Urbanisme et Habitat (U.H.) du 3 juillet 2003.

Quatre étapes marquent la mise en forme de ce document (P.L.U.) :

- 1- L'adoption d'un Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) ;
- 2- L'arrêté du P.L.U. ;
- 3- L'enquête publique avec rapport du Commissaire Enquêteur ;
- 4- L'approbation du P.L.U. en Conseil municipal.

Ce quatrième point n'est pas défini dans le temps car les quatre étapes sont prises dans un ensemble de concertations, de réunions comprenant des élus, des administrations, des associations, ... et une présentation publique. Durant cette élaboration du Plan Local d'Urbanisme, le Plan d'Occupation des Sols reste opposable.

Vos élus du Conseil municipal affichent une volonté claire de préserver la qualité de vie à Mennecy. Dans le site pavillonnaire du village LEVITT, en accord avec les représentants des AFUL, ils souhaitent **sauvegarder le cadre bâti et vert en l'état actuel et n'engager aucune construction sur les espaces verts résiduels privés et communaux.**

L'équipe de "MENNECY AVEC VOUS" vous souhaite un agréable printemps.



A la découverte d'une région authentique

Le CCAS de la ville de Mennecy organise un séjour dans le Finistère du 10 au 16 mai 2005 pour les personnes de plus de 65 ans.

Entre Quimper, célèbre pour ses faïences, ses grandioses falaises de Cornouaille et la

jolie cité de Locronan, Tréboul, niché au creux de la baie de Douarnenez et face à l'océan, allie les joies de la plage à la découverte d'une région authentique...

Ses monuments, ses sites naturels exceptionnels, ses petits ports de pêche colorés vous raviront : la Pointe du Raz, Concarneau, Pont-Aven, la presqu'île de Crozon...

Au programme : visites, animations, culture et tradition

MARDI 10 MAI

MENNECY - TREBOUL

07h00 Rendez-vous des participants avec l'autocar dans votre ville.

07h30 Départ vers la Bretagne. Déjeuner en cours de route. Arrivée dans l'après-midi à la **Résidence Hôtelière d'Armor 2**** en bordure de la plage des Sables Blancs. La résidence est située à **Tréboul** dans un jardin paysager avec une piscine intérieure chauffée. Installation et cocktail de bienvenue.

MERCREDI 11 MAI

LA POINTE DU RAZ - ROYAUME DU ROI D'YS - LOCRONAN

La Pointe du Raz : Cette merveille de la nature n'est autre qu'une rencontre de la terre et de la mer dans un corps à corps sauvage, avec sa légendaire Chaussée de Sein, ses chapelles et ses fontaines miraculeuses.

Retour à la résidence pour le déjeuner.

L'après-midi, départ au **royaume du roi d'Ys : Douarnenez**.

Puis vous découvrirez **Locronan**, petite cité de caractère qui doit son charme unique à son architecture.

JEUDI 12 MAI

PONT-AVEN - CONCARNEAU

Après le petit déjeuner, départ avec votre accompagnateur **sur les pas de Gauguin à Pont-Aven**.

Puis visite d'une conserverie de coquilles Saint Jacques à **Concarneau**.

VENDREDI 13 MAI

PRESQU'ILE DE CROZON

Visite d'une biscuiterie à la découverte de la fabrication du «kouign amann», célèbre gâteau traditionnel breton.

Départ en excursion avec votre accompagnateur vers la **Presqu'île de Crozon**, les pointes sauvages du **Trident**, la mer d'Iroise.

Vous découvrirez le panorama exceptionnel sur les landes et les bruyères de **Menez Hom**.

SAMEDI 14 MAI

QUIMPER - LA COTE BIGOUDENE

Départ avec votre guide accompagnateur pour **Quimper** : ville d'Arts et d'Histoire.

Cette capitale historique de la Cornouaille a une grande personnalité, avec sa cathédrale gothique Saint Corentin, son élégant palais épiscopal qui abrite aujourd'hui le musée départemental breton.

Puis visite du musée du cidre.

L'après-midi, excursion vers **La Côte Bigoudène**.

Route vers **Saint Guénolé**, port de pêche artisanale avec son phare, le plus puissant du pays. Vous assisterez au débarquement du poisson par les pêcheurs de retour au port, et vous découvrirez la vente à la criée.

Ensuite vous visiterez le **musée de l'Alambic**.

DIMANCHE 15 MAI

JOURNEE LIBRE A TREBOUL

en option : Visite du Port Musée

Matinée libre pour vous détendre.

Après-midi libre pour faire une promenade ou visiter le Port Musée à Douarnenez :

Ce musée est séparé en deux expositions :

- **Le musée à terre** : la plus importante collection de bateaux en France. La visite offre une large vision historique, géographique, ethnographique de la navigation, du monde des marins et de la construction navale.

- **Les bateaux à flots** : une muséographie visuelle et sonore vous invite, à bord de plusieurs embarcations, à la découverte de la timonerie, des salles de machines ou encore des espaces de vie des marins.

Tarif groupe en visite libre (minimum 20 personnes) : 3,50 euros pour l'un ou l'autre des musées ou 5,20 euros pour les deux.

Tarif individuel en visite libre : 6,20 euros pour les deux musées.

Ces visites restent à votre charge.

LUNDI 16 MAI

TREBOUL - MENNECY

Arrivée en fin de journée dans votre ville.

Dîners et soirées animées à la résidence pendant les 5 jours.

TARIF

Prix par personne	
Groupe de 20 personnes minimum	711 €
Supplément en chambre individuelle	95 €

Pour tous renseignements, contactez le C.C.A.S. au 01.69.90.61.90



TERRE DES ENFANTS

Association régie par la loi de 1901

65, boulevard Charles de Gaulle 91540 Mennecey - terredesenfants@wanadoo.fr

Notre but : assurer le financement d'un centre nutritionnel pour enfants à San Cristobal au Guatemala



Pour les Menneçois qui ne nous connaissent pas encore, nous rappelons que depuis plus de 25 ans, notre association finance un centre nutritionnel à San Cristobal V, au Guatemala tenu par des religieuses espagnoles qui se dévouent pour les enfants en détresse vivant dans leur quartier. Ce n'est pas un orphelinat. Les enfants accueillis ont une famille, mais ces familles sont dans une telle misère que beaucoup d'enfants sont sous-alimentés et ne parviennent pas à avoir un développement normal.



l'abri des violences qu'elles subissaient dans leur famille ou dans la rue (coups, viol, inceste, vagabondage, vol, racket, etc.). Elles sont 15 qui restent au centre nuit et jour et sont scolarisées. C'est une charge supplémentaire pour les religieuses qui ne touchent aucune aide de l'État.

Chaque jour, 160 enfants viennent prendre un repas complet dans notre cantine. Nous sommes sûrs, grâce à cela, qu'ils vont pouvoir grandir et évoluer normalement.

Depuis quelque temps, des fillettes sont envoyées au centre par le juge de la ville voisine, pour y être mises à

Cet été, de jeunes amis scouts sont allés passer un mois au centre. Ils ont repeint les tables de la cantine, aidé les enfants à faire leurs devoirs et fait manger les plus petits. Au cours de leur séjour, ils se sont joints aux sœurs pour visiter les maisons misérables autour du village. C'est pour sauver continuellement des enfants que nous finançons ce centre et chaque enfant sauvé justifie nos efforts. Pour récolter de l'argent, nous vendons des cartes dans les écoles et recevons les dons de personnes touchées par cette misère.

Certains donnent une fois, d'autres nous soutiennent fidèlement depuis l'origine. Dans notre association, l'argent donné pour la nutrition des enfants ne sert qu'à cela. Les frais de fonctionnement (qui sont minimes) sont payés par les cotisations des adhérents, ce qui veut dire que chaque fois qu'un centime est versé pour les enfants, il sert à les nourrir. Si l'avenir de ces enfants vous touche vous pouvez nous faire un don ou venir rejoindre nos adhérents et participer à cette action dont nous sommes très fiers.

Vous pouvez nous faire parvenir un chèque libellé à l'ordre de **Terre des Enfants**, à l'adresse ci-dessus. Vous recevrez un reçu pour déduction fiscale et régulièrement la lettre d'informations. D'avance, merci pour votre aide.

La présidente, **G. Viguier**

Quelques nouvelles de l'association Mennecey Echanges BONI

Les donateurs à l'engagement solidaire sont en 2004 de l'ordre de 50 personnes, les adhérents à l'association sont de 32. Nous savons qu'aujourd'hui les appels à la solidarité sont nombreux, nous remercions d'autant nos amis de leur fidélité.

L'école de BONI s'est agrandie, elle reçoit au 1^{er} cycle, 649 élèves dont 274 garçons et 375 filles. Quand on connaît les chiffres concernant la scolarité des filles, elles sont 53 contre 75 garçons. C'est un constat encourageant. Le taux de réussite en fin de cycle est de 99.

Actuellement 400 enfants mangent à la cantine. Formidable. Nous savons à quoi sert notre aide financière.

Nous vous invitons à venir à **notre assemblée générale qui aura lieu le 1^{er} avril à la salle Marianne à 20 heures**. Retenez cette date, elle est importante pour connaître et s'informer de nos actions.

SANS VOUS, NOUS NE SOMMES RIEN !

Amitiés solidaires
G. MARTIN, Présidente

L'ENSEMBLE VOCAL DE MENNECEY fête ses 25 ans

L'ensemble vocal de Mennecey, sous la direction de Daniel Dick, propose un concert le samedi 16 avril 2005 à 20h30 en l'Eglise Saint Pierre de Mennecey.

70 choristes et musiciens interpréteront des œuvres baroques, romantiques et des chants de divers pays.

Le **Magnificat de Vivaldi** avec Chœur et orchestre clôturera la soirée.

L'ensemble vocal de Mennecey fêtera ainsi ses 25 ans de chant choral.

LE ROTARY CLUB DE MENNECEY

organise le vendredi 1^{er} avril au théâtre de Mennecey une soirée québécoise au profit de l'éradication de la POLIO dans le monde (POLIO PLUS)

CHANSONS ET HUMOUR DU QUEBEC

interprétés par **Simon GENEST et son groupe de musiciens**

DEGUSTATION DE P'TIT BEC (kir québécois)

EXPOSITION VENTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES CANADIENS

- Sirop d'érable
- Beurre d'érable
- Gâteaux à l'érable
- Saucisson et terrine de bison
- Bières québécoises
- Confiture de bleuets
- Possibilité de manger une poutine, etc....

Entrée au spectacle 10 € - Ouvert à tous
Billets à réserver au Théâtre de Mennecey - 01 69 90 04 92

Pour une restauration harmonieuse DU VIEUX MENNECEY ...

Si vous devez faire des travaux extérieurs de vos maisons, demandez le guide des détails de restauration des façades : fenêtres (3 carreaux séparés par des petits bois), portes, toits, cheminées, etc. N'hésitez pas à demander ce

livret à l'A.S.S.E.P. et à prendre en Mairie le livre gris qu'elle peut fournir et qui montre les caractéristiques à respecter en Centre Ville. N'oubliez pas que quelques petites dépenses en valent la peine car la valorisation de vos biens est proportionnelle

à l'aspect esthétique de l'ensemble.

A.S.S.E.P.
(Association pour la Sauvegarde du Vieux Mennecey)
65 boulevard Charles de Gaulle,
91540 MENNECEY

Communiqué de L'AGAPÉ

PROCHAIN STAGE DE CANNAGE DE CHAISES AGAPÉ DU 10 MAI AU 8 JUIN • Tél. 0 169 900 929

E-mail : jackie.jean@wanadoo.fr

VAL D'ESSONNE CYCLISME

Nouvellement installé dans la commune, le Club du Val d'Essonne Cyclisme entame sa cinquième année d'existence.

Spécialisée dans la formation de jeunes coureurs dans les disciplines du VTT, Route et Cyclocross en compétition, l'équipe se compose à ce jour de 2 minimes, 7 cadets et une féminine cadette.

La saison de Cyclocross 2005 vient de s'achever et le bilan est très positif. Avec 11 victoires individuelles, 8 prix d'équipe, le club se trouve en première place chez les cadets d'Ile-de-France. De plus, 3 de nos coureurs ont représenté le comité au championnat de France à Liévin, en catégorie cadet.



De gauche à droite : Adrien Tahon, Yoan Maréchal, Cédric Bertrand, Mathieu Grandet, Julien Buffard, Sandrine Bertrand, Alexandre Boisson, Alexis Buffard et Laurent Sartori, entraîneur.
Absents sur la photo : Marin Prigent et Benjamin Turkel.

COURS DE DANSE avec l'association LES SIXTIES

Rock'n Roll et Salsa... et aussi Madison, Western Country, Danses de société,...

L'Association LES SIXTIES vous accueille plusieurs fois par semaine pour vous guider dans la danse, avec au choix, **des cours hebdomadaires** ou des **stages mensuels**, dispensés par des professionnels spécialisés. Il n'est jamais trop tard pour apprendre à danser ! Une nouvelle session pour débutants en

SALSA démarre en mars 2005. C'est l'occasion de rejoindre LES SIXTIES pour partager des moments sympathiques sur des musiques ensoleillées. ... Messieurs, lancez-vous et vous verrez combien la maîtrise de la danse est un atout !

...Mesdames, ne dansez plus toute seule ; rejoignez notre groupe pour partager les moments magiques que nous offre la danse !
...Jeunes gens, jeunes filles, c'est le moment d'apprendre les danses à deux. De la technique tout en s'amusant !

PLANNING DES COURS DE DANSES

Jour	Horaire	Discipline	Salle
Mardi	20h à 21h	ROCK'n ROLL Niveau débutant	Les Myrtilles
Mardi	21h à 22h	ROCK'n ROLL Niveau intermédiaire	Les Myrtilles
Jeudi	20h à 21h	SALSA Niveau débutant	Les Myrtilles
Jeudi	21h à 22h	SALSA Niveau intermédiaire	Les Myrtilles

PLANNING DES STAGES DE DANSES

Jour	Date	Discipline	Salle	Horaire
Samedi	12-mars-05	Country VALSE & CHACHA + MADISON	Marianne	14h30 à 16h
Samedi	26-mars-05	BACHATA // MERINGUE	Marianne	14h30 à 16h
Samedi	2-avr-05	CHA-CHA // SAMBA	Marianne	14h30 à 16h
Samedi	28-mai-05	ROCK N'ROLL (2 stages = 2 niveaux)	Marianne	14h à 17h
Samedi	11-juin-05	TANGO // VALSE VIENNOISE	Marianne	14h30 à 16h
Dimanche	12-juin-05	ROCK ACROBATIQUE initiation	Dojo (piscine)	14h30 à 16h30

Les Sixties vous accueillent tous les jours au **06 81 39 24 98** ou via leur adresse électronique : Les.Sixties@online.fr



l'association RENCONTRE

vous présente ses activités :

- Ateliers d'art et d'artisanat : Couture, dessin, peinture, pastel, aquarelle, patchwork, peinture sur bois, peinture sur porcelaine, peinture sur soie, sculpture, tricot, points comptés, canevas, crochet.
- Jeu : «Pyramide»
- Sorties à caractère culturel (en car)
- Sorties spectacles (en car)
- Bourses aux vêtements : La prochaine bourse aura lieu du 7 au 11 mars 2005.

Pour tous renseignements :

- Une permanence a lieu le **mardi de 10h00 à 12h00** (hors vacances scolaires) à l'Orangerie II, 2^e étage au Parc de Villeroy 91540 MENNECY Tél. 01 64 57 11 62
- Ou appeler Madame MICHEL au 06 15 34 33 27

ASSOCIATION PALEONTOLOGIQUE DE MENNECY

Mairie Annexe - Carrefour de l'Europe 91540 Mennechy - Tél.: 01.64.57.20.63 - E-mail : association.apm@laposte.net

Cérémonie d'Anniversaire des 30 ans de l'Association Paléontologique de Mennechy

Le 15 janvier dernier, en présence de Monsieur MONIER, Maire de Mennechy, Madame LANGUET et Monsieur BOULEY, Maires Adjointes, l'Association Paléontologique de Mennechy a fêté ses 30 ans ! La création de l'Association a été officialisée le 1^{er} janvier 1975 à Ormoy puis s'est établie à Mennechy en 1982. En 30 ans, l'Association a participé à **40 manifestations culturelles sur 15 communes dont 14 fois à Mennechy**. Elle possède, à ce jour, une **collection de 8000 fossiles**, des vitrines et des posters pédagogiques,

200 gisements ont été visités et 125 fouilles organisées !

Au cours de la cérémonie d'anniversaire, le **diplôme de «Membre d'Honneur» a été remis à Madame LEGRE-ZAIDLINE**, biographe émérite d'Alcide d'Orbigny et à **Monsieur Jean-Claude FISCHER**, Sous-Directeur et Professeur Honoraire au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris. L'Association décerne la distinction de «Membre d'Honneur», depuis 30 ans à des collaborateurs, en remerciement de leur dévouement envers l'association qui compte, pour l'instant,

vingt-cinq Membres d'Honneur dont Messieurs Guy BRISWALTER, Michel FERRAND et Didier MERLE, ce dernier étant Maître de Conférences, au Muséum (Paris).

L'Association remercie vivement la Mairie de Mennechy pour son soutien depuis de longues années et le Conseil Général de l'Essonne qui permettent son rayonnement au-delà du département et l'accès au savoir auprès des scolaires et du grand public grâce notamment, aux manifestations culturelles.

CLUB DE BRIDGE DE MENNECY

En dehors de nos tournois hebdomadaires, il faut noter quelques manifestations, qui auront permis aux adhérents de mieux se connaître et s'apprécier :

- Fête de Noël très réussie, animée au piano par deux bridgeurs et s'achevant par quelques pas de danse.
- Tournoi de bienfaisance, en association avec Innerwheel (branche féminine du Rotary Club), pour le Mali.
- Galette des rois, beaujolais nouveau et crêpes : les bridgeurs sont de bons vivants.

Nous nous préparons pour le grand tournoi du club, qui aura lieu le 13 mars et dont le bénéfice est destiné à l'achat d'un chien d'aveugle.

Par ailleurs, les 14 et 15 mai, nous accueillerons le club de Sarzeau, qui nous avait reçu en mai 2004.

Rappel des tournois :

- Lundi : 4^e série
- Mardi et jeudi : Rondes Société Générale
- Vendredi - 20h15 : Tournoi de régularité
- Dimanches : 1^{er} et 3^e du mois

Pour tous renseignements, s'adresser à : Madame BOUCHERY - Tél. 01 64 99 60 74

« LIRE ET FAIRE LIRE »

Depuis plusieurs années, à l'initiative de l'école de la Verville, des bénévoles interviennent sur le temps de midi, pour lire des contes, histoires, poésies... auprès d'élèves de CP, CE1, CE2...

Ce temps de lecture devient un moment privilégié, non seulement pour la lecture elle-même, son intérêt, sa richesse, etc... mais aussi pour un **échange** inter-générationnel entre un adulte et un petit groupe de trois à quatre enfants.

Ce n'est pas l'espace pour apprendre à lire ou combler quelque éventuelle lacune, c'est un moment péri-scolaire de loisir autour du livre.

C'est l'adulte qui choisit les textes mais il arrive souvent que des demandes soient formulées autour d'histoires de fantômes, sorcières, géants, loups, ogres, gentils ou espiègles personnages, contes, légendes ou mythologies.

Pour contribuer à faire vivre ce type d'actions, il est nécessaire que se conjuguent : **la volonté d'une école, des mamies ou papies bénévoles (ayant un peu de temps) et l'accord de l'association «Lire et faire lire».**

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter cette association nationale, coordonnée dans l'Essonne par l'UDAF et la Ligue de l'Enseignement :

LIRE ET FAIRE LIRE :

01 69 36 08 14 ou UDAF 01 60 91 30 00, ou M^{me} BERTHAUD, maire-adjoint ainsi que M^{me} la directrice de l'école de la Verville.

LOISIRS AGENDA

Festivités

Mercredi	4 mai	Mennecy Jumelage	
Dimanche	8 mai	Voyage en Italie à Occhiobello	
Vendredi	13 mai	« Les Amants de Vérone » proposé par le Service Jeunesse	
Samedi	14 mai		
Dimanche	15 mai		
Dimanche	15 mai	Braderie de Printemps	8h30 - 18h00
		Marché aux Fleurs	Centre Ville
Vendredi	27 mai	Mennecy Jumelage	
Mardi	31 mai	Accueil de nos amis anglais de Countesthorpe	
Dimanche	5 juin	Fête du Parc	11h00 - 18h00 Parc de Villeroy

Principaux événements culturels

Pour tous renseignements, contacter le Service Culturel au 01.69.90.04.92

Judi	17 mars	« The Canterville Ghost » par la compagnie « Act »	14h30 Théâtre en VO
Samedi	19 mars	Robert Charlebois	20h30 Musique
Samedi	26 mars	« Roméo et Juliette » par les compagnies « Cache-Cache » et « Sept-Épées »	20h30 Théâtre
Vendredi	8 avril	« Paris Show Times »	14h00 et 20h30 Cabaret
Samedi	16 avril	« Phi-Phi » par l'association pour la valorisation de l'art lyrique	20h30 Théâtre lyrique
Vendredi	22 avril	Concert Reggae	20h30 Musique
Vendredi	20 mai	« Bain de Jouvence » avec Evelyne Leclerc	20h30 Théâtre
Vendredi	3 juin	Fest-Noz	20h30 Musique
Mardi	21 juin	Fête de la Musique	Musique

Bibliothèque

Pour tous renseignements, contacter la Bibliothèque au 01.64.57.31.54

Mercredi	16 mars	Atelier d'écriture du CE2 à la Terminale - Participation 4,14 €	14h00 - 17h00 Salle Marianne
Judi	24 mars	Club des Lecteurs (adultes)	9h30 - 12h00 Salle Marianne
Mercredi	6 avril	Temps des Histoires Pour les 3/10 ans	10h30 Salle Marianne
Mercredi	20 avril	Atelier d'écriture du CE2 à la Terminale - Participation 4,14 €	14h00 - 17h00 Salle Marianne
Mercredi	4 mai	Temps des Histoires Pour les 3/10 ans	10h30 Salle Marianne
Mercredi	18 mai	Atelier d'écriture du CE2 à la Terminale - Participation 4,14 €	14h00 - 17h00 Salle Marianne
Judi	26 mai	Club des Lecteurs (adultes)	9h30 - 12h00 Salle Marianne
Mercredi	1 ^{er} juin	Temps des Histoires Pour les 3/10 ans	10h30 Salle Marianne

Manifestations Sportives

Pour tous renseignements, contacter le Service des Sports au 01.64.57.20.98

26, 27 et 28 mars **Tournoi international de Hand-Ball** Gymnase du Parc

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS DE MENNECY

Vous venez de vous installer à Mennecy ou vous y emménagerez prochainement ; alors remplissez sans attendre le coupon ci-dessous afin de recevoir une invitation à la réception des nouveaux habitants. Le Maire et la municipalité seront heureux de vous rencontrer, de vous présenter la ville et de répondre à vos questions.

M^{me}, M^{lle}, M. :

Adresse :

Arrivée le :

Bulletin à renvoyer à Monsieur le Maire, service Communication, Hôtel de Ville, Place de la Mairie 91540 MENNECY.

CONSERVATOIRE MUNICIPAL SPECTACLES DE FIN D'ANNEE

CONCERT : « Le monde en harmonie »

Par l'orchestre junior du Conservatoire et la chorale des classes de formation musicale.

- Mercredi 1^{er} et jeudi 2 juin 2005 à 20h30

SPECTACLE COMEDIE : « Zazie dans le métro »

- Mercredi 8 juin 2005 à 20H30

GALAS DE DANSE :

- Samedi 18 juin 2005
à 16h00 « **Danse Classique** »
à 20h30 « **Danse Contemporaine et Jazz** »
- Dimanche 19 juin 2005
à 14h00 « **Danse Classique** »
à 16h00 « **Danse Contemporaine et Jazz** »

CONCERT ART LYRIQUE :

« **L'Amour, l'Amour, toujours l'Amour** »

- Samedi 25 juin 2005 à 20H30

INSCRIPTIONS ANNEE 2005/2006

Anciens élèves :

- du Mercredi 18 mai au samedi 28 mai 2005
(Les dossiers seront transmis par courrier. Fournir une photo d'identité pour les enfants)

Nouveaux élèves :

- du Mercredi 1^{er} juin au Mercredi 15 juin 2005

Une dernière session d'inscriptions aura lieu du lundi 5 au samedi 10 septembre 2005 dans la limite des places disponibles

Artistes de notre région

43^{ème} Salon Mennecy

Peintures - Sculptures

du 26 mars
au 3 avril
2005

Invités
d'honneur

Claude TEXIER

Pastelliste

Jacques LE BESCOND

Sculpteur

Salle socio-culturelle
Parc de Villeroy
Mennecy - 91

Vernissage : Samedi 26 mars à 18 heures

Ouvert tous les jours de 15h à 18h
Samedi et dimanche de 14h à 19h